



FRUGAL

Compte-rendu de l'équipe de coordination du 04 septembre 2015 à Paris

Etaient présents :

Bernard Pecqueur (UMR Pacte Grenoble, coordinateur scientifique interrégional et Rhône-Alpes, copilote VR1), Catherine Darrot (UMR ESO Rennes, coordinatrice scientifique Grand Ouest, copilote VR4), Serge Bonnefoy (Terres en Villes acteur référent, coordinateur interrégional acteurs et Rhône-Alpes, Grenoble), Jennifer Buyck (UMR Pacte Grenoble, copilote VR3), Sandrine Dauphin (Terres en Villes acteur référent, coordinatrice acteurs Grand Ouest, Toulouse), Claire Delfosse (LER Lyon, copilote VR4), Gilles Maréchal (consultant ingénierie recherche pour UMR ESO), Christine Margetic (UMR ESO Nantes, copilote VR3), Maxime Marie (UMR ESO Caen, copilote VR1)

Etaient excusés :

Luc Bodiguel (DCS Nantes, copilote VR2), Séverine Saleilles (LER/Coactis Lyon, copilote VR2), Frédéric Wallet (INRA, animateur programme PSDR4, Paris)

A noter qu'il n'a pas été possible de mettre en place de connexion Skype lors de cette réunion : cela aurait été trop déstructurant pour les travaux.

La réunion qui avait lieu dans le bureau de Terres en Villes du 22 rue Joubert (immeuble qui regroupe les réseaux liés aux intercommunalités) a été ouvert par Bernard Pecqueur, coordinateur scientifique interrégional du projet FRUGAL.

Cette première réunion a été ouverte aux responsables de VR et à l'acteur référent, configuration déjà utilisée pour stabiliser le dossier final Frugal déposé le 31 mars 2015.

1 - Rappel du projet Frugal

1.1 – Contenu et échéancier

Après le tour de Table, Bernard Pecqueur a rappelé les objectifs du projet :

« Le projet FRUGAL est centré sur l'analyse des enjeux systémiques liés à l'approvisionnement alimentaire de métropoles du Grand Ouest français et en région Rhône-Alpes. Dans un contexte de crises récurrentes (économique, sanitaire, foncière, etc.), le parti-pris est celui d'une autonomie alimentaire accrue dans une perspective de villes-territoire post-carbone et de meilleure valorisation économique et sociale des ressources de ces territoires. (...)

Le projet se donne deux priorités à terme : offrir une lecture systémique de ces enjeux, et fournir des outils d'aides à la décision publique permettant d'aborder les processus spécifiques de la relocalisation alimentaire métropolitaine.» Dossier déposé le 31 mars 2015

Il a ensuite présenté l'organisation scientifique du projet en volet de recherche (4 VR) et volet de valorisation correspondants (VV).

« Ainsi, le projet articule quatre volets de recherche (VR):

- Le VR1 « **Flux** » analyse les flux alimentaires de chaque terrain, de la production locale aux volumes consommés, en passant par les aspects de transformation et de logistique. Structurés autour de l'économie et de la géographie, les travaux visent à cerner d'abord la réalité actuelle de ces flux pour pouvoir, dans un second temps, proposer des volets prospectifs concernant les adaptations à imaginer pour aboutir à un métabolisme urbain plus performant.
- Le VR2 « **Acteurs et modalités de gouvernance** » vise la description et l'analyse des dispositifs actuels de l'action publique territoriale, tout en ciblant des études de cas innovants dans la perspective d'identifier leurs caractéristiques et les conditions de leur transférabilité. Ce VR envisage aussi les enjeux de démocratie alimentaire i.e. les conditions économiques, politiques et sociales permettant l'accès de toutes les catégories de population à une alimentation saine localisée et de qualité.
- Le VR3 « **Formes** » hybride des approches d'urbanisme et d'agronomie à des injonctions spatiales. Il interroge les modalités de construction de la ville, d'hybridation agri-urbaine ainsi que d'allocation et de gestion du foncier. Il s'intéresse aux systèmes de production agricole les plus propices au renforcement de l'autonomie alimentaire métropolitaine.
- Le VR4 « **Systèmes** », interdisciplinaire, a pour fonction de mettre en lien l'ensemble des éléments d'analyse et résultats progressivement rassemblés dans les VR1, VR2 et VR3, de manière à offrir une lecture d'ensemble des conditions de relocalisation spatiale et de reconnexion économique et sociale des systèmes alimentaires des métropoles étudiées.

Le VR4 est particulièrement propice à la préparation des objectifs de valorisation du projet, qui portent principalement sur l'appropriation par les acteurs des facteurs favorisant et limitant des systèmes alimentaires métropolitains durables, sur la construction d'outils méthodologiques et d'aide à la décision et leur transfert dans d'autres territoires via l'appui et la formation.

Cependant, les résultats du projet seront valorisés tout au long du projet qui développe 4 VV (volets de valorisation) en correspondance avec chaque VR. Le VV1 vise à sensibiliser les décideurs publics et privés et à donner aux acteurs les moyens de comprendre et d'analyser les flux alimentaires de leur territoire ; le VV2 de d'identifier et d'analyser la place et le rôle des différents acteurs du système alimentaire d'agglomération, leur stratégie et leur politique ; le VV3 de mettre en place la planification alimentaire sur le territoire ; le VV4, de co-construire un système alimentaire territorial durable et de mettre en place un observatoire de l'approvisionnement alimentaire. » Dossier déposé le 31 mars 2015

Il a ensuite évoqué le parti-pris de l'autonomie alimentaire. C'est pour lui une question de dosage => il y aura discussion entre nous. Pour ce projet interrégional, il faut des méthodes communes. Les entrées sont un peu différentes : plus socio-géographie dans le Grand Ouest et plus économie/urbanisme en Rhône-Alpes.

Il a insisté sur le fait de ne pas « se louper » dans le fonctionnement inter-VR et interrégional et a précisé les étapes du projet :

« Après un état de l'art permettant de capitaliser le fruit des recherches passées et la définition interrégionale des détails méthodologiques du projet (phase 1), des données thématiques

décrivant la situation actuelle seront rassemblées selon trois thèmes dans les 9 métropoles impliquées dans le projet (phase 2 du projet) :

- Les flux alimentaires métropolitains (VR1)
- Les acteurs et les modalités de la gouvernance alimentaire (VR2)
- Les formes urbaines et la gouvernance alimentaire (VR3).

Au terme de cette étape de collecte de données, les thématiques vont progressivement être abordées de manière plus systémique (phase 3), en croisant les données d'abord entre VR 2 à 2 (phase 3A) sur les questions suivantes : identification de modèles agricoles et alimentaires actuels et prospectifs, en particulier modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique (VR1 + VR2) ; Cartographie spatiale des flux de systèmes alimentaires territorialisés ; volumes concernés (SIG), étude des conditions d'optimisation de la logistique des filières alimentaires locales en vue de la réduction des food miles et des consommations de carburants ; modèles productifs et logistiques propices à l'autonomie alimentaire territoriale (notamment autonomie protéique des élevages ; et co-localisation optimum des activités) (VR1 + VR3) ; analyse des conditions de négociation de l'allocation du foncier agricole et vivrier en milieu urbain et péri-urbain, typologie des nouveaux liens spatiaux entre l'alimentaire et l'urbain, relations entre formes agricoles et urbaines produites et processus de fabrication, conditions de reproductibilité de telles expériences et esquisse des nouveaux modèles productifs et urbains sous-jacents (VR2 + VR3).

Cette phase 3 évoluant vers une lecture systémique va se conclure par une étape constituant la ligne d'horizon du projet en matière d'activités de recherche (phase 3B) : une tentative de lecture d'ensemble des systèmes alimentaires de chaque métropole, visant à mettre en évidence d'une part des spécificités territoriales et leurs explications, d'autre part des constantes inter-territoriales et leur signification en termes de processus de transition à l'œuvre dans le domaine de l'alimentation des métropoles. **Il s'agit par-là d'informer la décision politique territoriale, en particulier dans la perspective de l'émergence de schémas de politiques alimentaires urbaines.**

Le VR4 « Systèmes alimentaires métropolitains » anime ces travaux de rapprochement des données en particulier lors de la phase 3 et travaille à l'élaboration d'analyses conclusives qui ont pour but de :

- Connaître et évaluer, par la description holiste de systèmes alimentaires urbains
- Comprendre, par la description des processus sociaux, politiques, juridiques contemporains, mais aussi par le décryptage des facteurs expliquant au fil du temps les évolutions observées
- Décider, par une approche prospective explorant diverses directions : celle des tendances actuelles, celle de plusieurs scénarios maximisant des grandeurs spécifiques : relocalisation et co-localisation des systèmes alimentaires ; ultra-spécialisation des territoires et de leurs sous-ensembles sous l'effet des pressions économiques privées ; décloisonnement d'opposés tels qu'urbain-rural ou producteur-consommateur et leurs effets locaux. Ces scénarios et leurs effets territoriaux pourront être examinés au regard de deux catégories de facteurs : durabilité des systèmes alimentaires mobilisés pour nourrir la métropole ; compatibilité avec des indicateurs de transition mis en évidence dans la littérature et lors de nos enquêtes socio-économiques de la phase 2). » Dossier déposé le 31 mars. » Dossier déposé le 31 mars

Puis Bernard Pecqueur a développé les hypothèses de recherche :

*« La question centrale de notre projet est la suivante : peut-on reconnaître et accompagner l'émergence d'une **politique publique territorialisée de l'alimentation** avec un service public de l'alimentation ? Cette question interroge les nouveaux rapports entre alimentation et ville. Nous voulons questionner l'hypothèse de la métropolisation et de la reconnexion territoriale comme modèles pour les systèmes alimentaires urbains. En particulier, cette hypothèse se décline en deux axes : comment décrire et imaginer les co-évolutions entre agriculture urbaine et péri-urbaine, production agricole importée et alimentation des villes-centres et des métropoles où se situent majoritairement les mangeurs, ainsi que les produits qu'ils ingèrent ? Quelles nouvelles formes urbaines cela implique-t-il et comment les négocier ? Pour ce faire, nous sommes amenés à décliner nos questionnements et hypothèses dans diverses directions qui constitueront autant d'axes dans notre projet.*

***Articuler territoire, alimentation et organisation** (production, transformation, commercialisation) ne sont pas adaptés à la couverture de la demande locale par une part conséquente des ressources locales. Plus, les dispositifs productifs, industriels, logistiques et de commercialisation capables de prendre en charge une variété de produits et des volumes propres à satisfaire la demande urbaine sont à développer, et même à concevoir. Cette évolution nécessite de faire le diagnostic de l'existant d'une part, des besoins à couvrir d'autre part. Le projet FRUGAL explore par conséquent les questions suivantes :*

- *Quels sont les éléments descriptifs des flux alimentaires dans les métropoles étudiées, comment passer d'une proto-notion de circuits courts à l'approche de systèmes alimentaires territorialisés mobilisant des volumes, des moyens et un nombre d'acteurs très importants ?*
- *Quels sont les liens entre ces formes et la notion de qualité à tous les échelons de la filière productive locale ? En particulier, confirme-t-on l'hypothèse d'une corrélation entre écologisation des pratiques et reconnexion alimentaire territoriale ? Comment favoriser une telle co-évolution ?*
- *Quels équipements sont disponibles et nécessaires pour optimiser l'efficacité logistique de filières alimentaires régionales centrées sur les métropoles ? Quels sont les impacts de l'acheminement dans les espaces urbains sur la production et la distribution alimentaire, comment favoriser les processus de co-localisation ?*
- *Quel impact de ces systèmes alimentaires territorialisés sur les emplois des filières locales ?*
- *Quels liens/dépendances avec les autres territoires ?*
- *En quoi les formes urbaines en sont affectées? » Dossier déposé le 31 mars 2015*

Sites

Neuf sites de recherche :

- Lyon/Saint Etienne, Pays Voironnais/Grenoble et pays roannais
- Angers, Caen, Lorient, Nantes, Poitiers, Rennes

Trois sites de rang 2 : Alençon et La Rochelle en Grand Ouest, Genève en Rhône-Alpes.

Aucun groupe de travail local et aucune désignation d'acteur référent n'ont été prévus par le projet déposé dans ces sites. Ils ne relèvent pas de la même coordination et animation.

Date de démarrage du projet :

Pour Rhône-Alpes, la date officielle retenue est le 1^{er} septembre d'où cette réunion du 4 septembre. **On considérera que cette date du 1^{er} septembre est la date de démarrage de FRUGAL.**

Par ailleurs, Rhône-Alpes a fixé la date de d'éligibilité des dépenses au 30 juin. Grand Ouest ne l'a pas encore décidé : trois dates sont possibles. La cellule INRA GO fait tout pour que cette date soit connue avant fin septembre.

1.2 –Avis du comité scientifique et des deux comités de pilotage régionaux

Serge Bonnefoy a d'abord rappelé les remarques faites par le comité scientifique (note attribuée A) :

« Le projet FRUGAL a pour objectif l'analyse des enjeux liés à l'approvisionnement alimentaire des métropoles du Grand Ouest et de la Région Rhône-Alpes. Ce projet paraît bien circonscrit, et peut apporter des éléments de réponse à la question très actuelle de la rationalité et de l'efficacité qui sont demandées aux processus d'alimentation et aux modèles d'agriculture modernes.

Il répond bien aux enjeux locaux du développement territorial de la région. Les partenaires semblent bien impliqués dans la conception et la réalisation à venir du projet. Le Conseil scientifique a jugé le projet solide, clair et ambitieux, mais suggère aussi de faire attention à deux aspects :

1) Les compétences en agronomie sont jugées faibles par rapport aux objectifs du projet. Le Conseil Scientifique demande qu'elles soient renforcées ;

2) Le succès du projet dépend du fait que les deux Régions travaillent effectivement ensemble, avec une coordination efficace, pour éviter que le projet ne soit divisé en deux avec peu de connexions l'un avec l'autre.

A ces conditions, le Conseil scientifique du Programme PSDR4 encourage vivement la mise en œuvre du projet FRUGAL. «

Puis il a donné lecture de l'avis du Comité de pilotage Rhône-Alpes :

*« A l'issue de la revue des projets et de leurs notations, **le Comité de Pilotage a délibéré et a décidé de sélectionner le projet FRUGAL en lui accordant un soutien financier sur les coûts directs dont le montant sur 4 ans sera au maximum de 293 100 euros.** Le montant des soutiens complémentaires accordés sur coûts indirects sera calculé par le Guichet Unique Service Instructeur pour chacune des deux tranches de financement du projet.*

Le projet FRUGAL répond bien aux attendus des acteurs régionaux sur les questions d'autonomie territoriale et de développement de l'approvisionnement alimentaire des métropoles et des régions urbaines. Le lien établi dans le projet entre gouvernance alimentaire et planification urbaine et alimentaire est assez innovant et suscite de réelles attentes du Comité de Pilotage. Les livrables opérationnels à destination des utilisateurs finaux sont bien définis et semble pertinents. De plus, Terres en Villes constitue un réseau structurant pour développer des effets d'entraînement du projet.

Le Comité de Pilotage attire cependant votre attention sur les points de vigilance suivants qu'il a formulés en intégrant ceux émis par le Conseil Scientifique. Il vous demande de lui adresser avant le 20 septembre 2015 une note présentant vos réponses et le cas échéant, les propositions d'aménagements de votre projet résultant de ces points de vigilance. Cette note sera adressée à l'animateur du programme PSDR4 Rhône-Alpes.

Pour FRUGAL, les points de vigilance sont les suivants :

- *Les compétences en agronomie sont jugées faibles par rapport aux objectifs du projet. Le Conseil Scientifique demande qu'elles soient renforcées pour pouvoir mieux analyser les potentiels de production agricole, les conditions de production, les types d'agriculture et de systèmes de production qu'il est opportun de développer pour mettre en cohérence la gouvernance alimentaire et la planification urbaine et agricole (cf. Avis du Conseil Scientifique).*
- *Le succès du projet dépend du fait que les deux Régions travaillent effectivement ensemble, avec une coordination efficace, pour éviter que le projet ne soit divisé en deux avec peu de connexions l'une avec l'autre. La gouvernance du projet et l'organisation scientifique doivent rendre compte de cette exigence (cf. Avis du Conseil Scientifique).*
- *Il est indispensable de mieux prendre en compte les stratégies de l'aval et de la distribution dans le projet et d'associer des acteurs économiques structurants au partenariat du projet (metteurs en marché et filières notamment). La place des acteurs économiques dans le projet doit être renforcée d'une manière ou d'une autre pour favoriser les effets d'entraînement sur le développement régional.*
- *Les actions de valorisation et les livrables opérationnels de FRUGAL devront être compatibles avec et complémentaires de ceux qui seront produits par le projet SYAM porté par l'ISARA et la Chambre régionale d'Agriculture. Il faudra en effet faciliter et optimiser les conditions d'utilisation de ces différents outils par leurs futurs utilisateurs qui seront souvent communs aux deux projets.*
- *La mise en perspective des terrains envisagés en Rhône-Alpes avec le cas de la métropole transfrontalière du Grand Genève est une proposition jugée particulièrement intéressante par le Comité de pilotage. Il conviendra de bien valoriser cette analyse en termes de livrables, de propositions pour l'action publique et de réflexion prospective (sur la gestion foncière par exemple).*
- *Le coût global du projet inter-régional est élevé et il est demandé aux porteurs de Grand Ouest et de Rhône-Alpes de réduire leur demande de soutien auprès du programme PSDR4 (avis CS et PSDR national). »*

Et enfin il a mentionné l'avis du comité de pilotage Grand-Ouest :

« Le Comité de pilotage (COFIL) interrégional Grand Ouest a apprécié la qualité scientifique du projet FRUGAL et souligne l'intérêt de ce projet pour le Grand Ouest de la France. Il remercie les intervenants pour leur présentation en séance.

Le COFIL indique qu'il suivra avec intérêt ce projet notamment dans sa dimension d'échanges et de liens inter Régions PSDR entre le Grand Ouest et Rhône Alpes.

Le financement demandé au titre du PSDR Grand Ouest s'élève à 483 807 €.

Le COFIL demande des informations complémentaires quant :

- *à la demande portant sur le financement de 232 journées d'ingénierie portées par Terres en ville. Cette demande finance-t-elle des journées de personnel en poste, dépenses inéligibles au PSDR GO, ou un recrutement de CDD ?*
- *la nature et le montant des dépenses qui seront affectés au titre de la valorisation du projet (rappel : au moins 15 % du budget total demandé).*

*Compte tenu d'une demande financière totale au PSDR élevée, notamment en fonctionnement, le COFIL PSDR Grand Ouest décide de réduire de l'ordre de 20 % le financement demandé et accorde pour le projet FRUGAL une enveloppe financière de **387 046 €** sous condition des éléments de réponse attendus par le COFIL et à transmettre auprès de la Cellule d'animation avant le 27 août 2015. »*

La réponse a déjà été apportée pour Grand Ouest :

- Concernant l'agronomie :
 - Des compétences d'agronomes sont déjà disponibles dans le projet, mais ont peut-être été trop peu mises en évidence dans le dossier scientifique initial,
 - Des compétences agronomiques complémentaires seront recherchées au sein d'Agrocampus Ouest en particulier auprès de l'UMR INRA/Agrocampus 1069 SAS Sol Agro et hydrosystème Spatialisation. Ces collaborations pourront prendre en particulier la forme de co-encadrement de travaux de terrains et de participation aux principaux séminaires du projet.

Cette partie de réponse sera bien évidemment reprise dans la réponse rhônalpine.

- Concernant la coordination efficace entre région :
 - Rappel du « soin particulier apporté à ce principe de collaboration interrégionale » : copilotage de VR, InterVr, séminaires interrégionaux...
 - Renforcement du dispositif suite à cette remarque :
 - Création d'un comité de coordination du projet Frugal à la demande de Rhône-Alpes, qui vient compléter les coordinations interrégionales de VR et interVR qui constituent déjà eux-mêmes une garantie de collaboration interrégionale
 - Programmation des séminaires et autres écoles (école chercheurs, séminaire de doctorants) suffisamment en début de projet pour faciliter les échanges méthodologiques
 - -en place d'une animation et d'outils de communication favorisant les connexions : site internet Frugal commun notamment

Cette partie de réponse sera bien évidemment reprise dans la réponse Rhônalpine et complétée des décisions prises ci-dessous.

- *Concernant les dépenses de Terres en Villes et la valorisation :*
 - Les journées de Terres en Villes Grand-Ouest sont bien des journées de CDD
 - L'ensemble des dépenses de Terres en Villes pour le Grand Ouest est consacré aux activités de valorisation, soit le tableau de financement présenté en fin de document. Les activités de Terre en Villes pour le Grand Ouest justifient 146 463,71 euros de frais, soient 37 % du budget global du Grand Ouest (387 046 euros)
 - En outre, les activités de recherche de la quatrième année du projet sont également consacrées aux activités de valorisation

Dans la discussion, il est rappelé ou décidé :

- **De mieux prendre en compte les stratégies aval et distribution dans le VR1 et d'intégrer les grands acteurs économiques dans le comité de coordination et leurs déclinaisons régionales. On précisera ultérieurement les critères de légitimité.**
- **Que la question de la complémentarité des actions de valorisation et livrables au projet SYAM (systèmes alimentaires du milieu) porté par l'ISARA (également membre du LER) et la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes a été déjà traitée dans le dossier initial => Claire Delfosse est la référente FRUGAL dans le projet SYAM et un(e)référent(e) SYAM participera aux instances rhônalpines de Frugal. Et le pôle métropolitain lyonnais est l'arène d'échange entre FRUGAL et SYAM pour la région urbaine lyonnaise.**
- **Que la mise en perspective des terrains Rhône-Alpes avec aggro Grand Genève est**

effectivement particulièrement pertinente. Il faudra en réunir les conditions. Ce sera précisé dans la réponse au comité de pilotage rhônalpine.

1.3 - Budget

Serge Bonnefoy fait d'abord état des informations données par Catherine Vassy et Daniel Roybin lors des échanges téléphoniques du 02 septembre.

Pour Grand-Ouest :

Le versement de la subvention GO serait le suivant : 40 % lors de l'avance à la signature de la convention, 40 % lors du 2ème versement, 20 % pour le solde. Il n'y aurait pas besoin d'avoir atteint un ratio de dépenses pour déclencher le second acompte.

La cellule INRA GO recrute un ingénieur recherche à partir de janvier pour aider les porteurs de projets dans leurs activités de valorisation.

Une journée régionale de lancement PSDR 4 GO aura lieu début 2016

Une réunion par projet entre gestionnaire de projet (ESO + Terres en Villes pour FRUGAL) et la cellule animation GO aura lieu en octobre novembre de la cellule avec gestionnaire des projets.

Pour la prise en charge des frais de déplacement des acteurs qui ont été imputés sur le budget GO : **il est possible de prendre en charge les déplacements des acteurs GO et les déplacements interrégionaux y compris des rhônalpins. Par contre les déplacements des rhônalpins pour des activités rhônalpines doivent être pris sur le budget Rhône-Alpes.**

Financement des box : Maxime marie rappelle les enjeux de ces box. Accès sécurisé aux données, INSEE/douanes/fiscal => contrôle global sur qui accède aux données et pour quoi faire, ouvert à tous mais payant, les détenteurs des données évaluent la sécurité. Box permet d'accéder directement à INSEE Malakoff, passage en oral et comité du secret Minagri. Forfait 1800 € par an + fichiers vérifiés par le service 600 minutes par an (10 minutes pour fichier 15 colonnes / 3600 lignes = canton)

=> Il faut organiser une réunion inter-régionale sur les box : l'idée est d'en acquérir une par région.

Pour Rhône-Alpes :

Il n'y a pas de financement INRA/IRSTEA sur Frugal mais seulement des financements régionaux et européens (FEADER).

Rhône-Alpes a mis en place un système de tranche : la première tranche couvre les années 2015-2017. Il n'est pas prévu d'avance en Rhône-Alpes mais des acomptes (possibilité de deux acomptes par an). Le 1er acompte serait mobilisable en juillet 2016.

Une réunion avec les gestionnaires FRUGAL (UMR Pacte et Terres en Villes) et la cellule animation aura lieu en novembre 2015.

La journée de lancement du PSDR 4 Rhône-Alpes aura lieu en mars/avril 2015

A noter que Mylène Thou (ex Ville Campagne) rejoint Cap Rural qui est en charge avec le SERAC de la valorisation du PSDR 4 côté acteurs. Ce sera elle qui suivra Frugal. On la mettra

dorénavant en copie dans les circuits d'infos.

Pour le national

Il est prévu de mettre en place des ateliers thématiques au niveau national notamment pour apporter une aide en matière de méthodologie. C'est en cours de calage.

Impact des réductions budgétaires

La subvention rhônalpine accordée est inférieure de 70 000 euros à la demande initiale. Le parti pris a donc été de diminuer la subvention de chaque partenaire au prorata de sa part initiale inscrite dans la demande initiale du 31 mars 2015. Les aléas d'élaboration du dossier financier du 19 juin (les modalités de travail entre université, UMR Pacte et Terres en Villes ont été calées depuis) qui précise la première tranche 2015-2017 ont conduit à surestimer un peu la part de l'IRSTEA au regard des montants initiaux, à ne pas reprendre les mois Post Doc du LER... Mais, c'est surtout la diminution des frais de déplacement qui a permis de réaliser cette réduction. A noter que pour Terres en Villes, la réduction concernera surtout la tranche 2018/2019.

La subvention du Grand Ouest a été diminuée de 96 761,40 euros. La réduction a été comme en Rhône-Alpes appliquée au prorata de la part relative des partenaires. De plus, le taux de réduction a été appliqué sur chaque poste de dépenses éligibles côté recherche, Terres en Villes réduisant pour sa part les postes de frais de déplacement (avec en plus application de la grille PSDR nettement inférieure à la grille initiale de Terres en Villes) et de mission réception. A noter côté recherche que les frais de déplacement des chercheurs pour les groupes de travail locaux (par agglomération,) ont été omis : ils seront à mobiliser dans l'enveloppe globale des frais de déplacement.

Ceci conduit donc à une gestion plus fine des frais de déplacement (réduction des délégations pour les séminaires interrégionaux par exemple mais maintien des réunions des instances aux trois niveaux) et à un recours plus important aux visioconférences côté recherche.

2 – FRUGAL et son environnement

2.1 – FRUGAL et les autres projets de Terres en Villes sur la gouvernance alimentaire

- Serge Bonnefoy rappelle la dynamique qui a conduit le réseau à s'intéresser aux circuits courts, puis aux circuits de proximité et enfin, à partir de 2008, à la gouvernance alimentaire territoriale. Il explicite les forts enjeux actuels pour le réseau et ses membres.

Il présente les projets portés par le réseau sur cette thématique, à savoir :

- Projet Carasso « Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises » (Appel à projet de la Fondation Carasso – 2014)
- Dossier Terres en Villes ONVAR (Appel à projet ONVAR du MAAF – 2015) : l'action conduite par terres en Villes est intitulée « Evaluer et renouveler les modalités

d'implication des agriculteurs et du développement agricole dans l'élaboration de projets alimentaires territoriaux promouvant l'agro écologie »

- La recherche action PSDR4 FRUGAL
- Le projet de Réseau national Projet Alimentaire Territorial – Rn PAT - (MCDR, appel à proposition Réseau Rural Français, décision en attente) – *Depuis, décision favorable des financeurs annoncé le 16 septembre 2015.*

A cela s'ajoutent :

- Le projet CAPDOR PSDR porté par l'Inra (MCDR, appel à proposition Réseau Rural Français, décision en attente) : Terres en Villes est l'acteur référent du volet Gouvernance alimentaire
- Des opérations plus classiques ou ponctuelles du réseau :
 - L'opération Nord-Pas de Calais sur la contractualisation Agriculture et alimentation avec 3 agglomérations (CAAP'Agglo)
 - L'appui à la Métropole Européenne Lilloise pour élabore sa déclaration cadre agriculture (et alimentation)
 - La coordination de l'ouvrage final de la recherche action Formes Agraires formes Urbaines (cf. VR3 FRUGAL)
 - La nouvelle proposition de partenariat recherche pour organiser un séminaire sur transition énergétique et projet alimentaire

Il fait état des articulations prévues entre Frugal et ces projets. Et il évoque les opportunités offertes pour mieux valoriser et diffuser les résultats de Frugal. Ils demandent aux chercheurs de ne pas hésiter à lui signaler en temps voulu tout problème lié à cette articulation afin que personne ne se sente instrumentalisé, ...

2.2 – FRUGAL et les autres projets PSDR 4 sur la thématique

Aux dires de Daniel Roybin, il est encore trop tôt pour identifier les autres projets PSDR4 émergeant à la thématique alimentaire, les comités régionaux ne s'étant pas tous réunis. Cette information sera disponible fin septembre. A priori plusieurs projets concernent les circuits courts et la restauration collective.

3 – La gouvernance de FRUGAL

Il est d'abord rappelé deux grands principes de Frugal :

- Des instances chercheurs/acteurs aux 3 échelles : interrégional (séminaire), régional (atelier) et local (groupe local pour les agglomérations/métropoles de rang 1),
- La participation systématique des 3 mondes à ces instances : mondes des collectivités et de l'Etat, monde économique et monde la société civile

3.1 - Les instances de pilotage

Echelon Interrégional

La coordination comprendra :

- Le comité d'orientation qui se réunira une fois par an
- L'équipe de coordination qui assurera le fonctionnement régulier du projet FRUGAL

Le comité d'orientation comprendra :

Les référents scientifiques :

- o Bernard Pecqueur et Claire Delfosse pour Rhône-Alpes
- o Catherine Darrot et Christine Margetic pour Grand Ouest

Les représentants des acteurs :

- Serge Bonnefoy et Sandrine Dauphin pour Terres en Villes, acteur référent
- Un référent acteur local par région

Les financeurs

- PSDR4/INRA : la cellule d'animation nationale sera invitée ainsi que les deux échelons INRA Rhône-Alpes et Grand-Ouest
- IRSTEA
- ARF

Les grands partenaires

- MAAF
- CGET
- ADCF
- APCA
- Acteurs économiques
- Acteurs de la société civile

L'équipe de coordination comprendra :

Côté recherche : les 7 laboratoires et/ou les copilotes de VR soit Bernard Pecqueur (UMR Pacte Grenoble, coordinateur scientifique interrégional et Rhône-Alpes, copilote VR1), Catherine Darrot (UMR ESO Rennes, coordinatrice scientifique Grand Ouest, copilote VR4), Jennifer Buyck (UMR Pacte Grenoble, copilote VR3), Claire Delfosse (LER Lyon, copilote VR4), Gilles Maréchal (consultant ingénierie recherche pour UMR ESO), Christine Margetic (UMR ESO Nantes, copilote VR3), Maxime Marie (UMR ESO Caen, copilote VR1), Luc Bodiguel (DCS Nantes, copilote VR2), Séverine Saleilles (LER/Coactis Lyon, copilote VR2),

Côté acteurs :

Serge Bonnefoy et Sandrine Dauphin pour Terres en Villes, acteur référent

Un binôme (agent collectivité et agent Chambre d'agriculture) par région PSDR

Côté Programme PSDR

Frédéric Wallet (INRA, animateur programme PSDR4, Paris)

Les animateurs PSDR des deux régions seront également invités

L'échelon régional

On déclinera au niveau régional

- Un comité d'orientation par région comprenant :

- les laboratoires de recherche impliqués,
 - l'animateur Terres en Villes en région,
 - les référents acteurs des agglomérations étudiées (rang 1),
 - Les animateurs PSDR régionaux
 - Les grands partenaires régionaux dont les financeurs : Région, DRAAF
 - les acteurs économiques et de la société civile
 - un représentant du projet PSDR4 SYAM pour Rhône-Alpes
- Une équipe de coordination par région selon la même composition que l'équipe interrégionale

L'échelon local

Les Groupes locaux seront composés des trois mondes : collectivités, société civile, monde économique. Y participeront un à deux chercheurs, l'animateur Terres en Villes de la Région et seront invités les animateurs régionaux PSDR.

Terres en Villes est chargé de la mise en place de ces groupes.

Les scientifiques du Grand Ouest ont désigné des animateurs scientifiques par site : Julien Noël pour Angers, Maxime Marie pour Caen, Christine Margetic pour Nantes, Camille Hochedez pour Poitiers, Catherine Darrot pour Rennes. L'animateur de Lorient reste à désigner.

Les référents acteurs par site sont les techniciens des collectivités sauf décision spécifique motivée.

3.2 - Les instances spécifiques recherche

On retrouve les deux niveaux : interrégional et régional.

Au niveau interrégional, la proposition retenue est d'organiser une journée par an consacrée aux réunions de VR et aux réunions interVR. Les animateurs Terres en Villes seront conviés à cette journée.

La première journée aura lieu dans la première quinzaine de mars 2016

Au niveau régional, la même réunion sera organisée entre chercheurs régionaux/

- **La réunion Grand Ouest aura lieu le lundi 02 novembre 2015**
- **La réunion Rhône-Alpes aura lieu le jeudi 5 novembre**

Pour maintenir l'engagement des participants de VR, seront organisés **des temps VR** sur la méthodologie lors du séminaire de lancement de Lyon.

Les copilotes de VR sont également **encouragés à prendre contact d'ici là** pour travailler ensemble.

A cela s'ajoute **les temps d'échanges et de valorisation acteurs/chercheurs** que sont :

- Le séminaire interrégional annuel
- L'atelier régional annuel
- Les groupes locaux annuels

3.3 - Communication

Ouverture d'espace informatique : **blog par Jennifer BUYCK en attendant**

Logo et charte graphique : **unité communication de Pacte qui pourrait le faire à faible coût => sur budget TeV en coordination avec Jonathan Charles de Terres en Villes qui s'occupera de la production du site internet Frugal avec le consultant**

Production d'un dépliant de présentation 4 pages FRUGAL pour le séminaire de lancement

4 – Le séminaire interrégional de lancement

Dates et lieu : 9 – 10 décembre ou 14-15 janvier Lyon

Les dates retenues depuis sont les mercredi 9 et jeudi 10 décembre 2015.

Le contenu :

Jour 1 :

- matinée : lancement officiel avec tables rondes vivantes
- après-midi :
 - o un temps sur l'hypothèse de travail
 - o un temps sur l'approche systémique # VR 4 et les « commandes » aux autres VR
 - o un temps de rencontres internes VR 1, 2, 3

Jour 2 : visites de terrain

Serge Bonnefoy prend contact avec la Métropole de Lyon pour échanger sur le projet.

Outils d'interconnaissance

Seront réalisés pour être distribuées lors du séminaire :

- o **Fiches identité chercheur**
- o **Fiches identité acteur**
- o **Fiches identité territoire liées au projet Carasso** : 4 pages, TeV consacra 3 jours par territoire hors rang 2. Elles seront réalisées surtout par Sandrine Dauphin

Terres en Villes **proposera rapidement un plan de ces fiches** aux membres de l'équipe de coordination.

Glossaire et bibliographie commentée par VR seront **lancés le jour du séminaire.**